

**TRIBUNAL DE PROXIMITÉ DE
BOULOGNE BILLANCOURT
CS 70097**
35 rue Paul Bert
92104 Boulogne Billancourt Cedex
Tél : 01 46 03 08 17

**Requête en vue de la
MISE EN LOCATION DU LOGEMENT
DE LA PERSONNE PROTEGEE**

(article 426 du Code civil)

CURATELLE

Minute n° (à remplir par le greffe) :

Nom du curateur :

Téléphone :

Email :

Nom du majeur protégé :

La personne protégée est actuellement :

- en maison de retraite :
- à l'hôpital :
- autre :

ce depuis le

Elle est propriétaire d'un bien immobilier situé :

.....

Ce bien était son domicile principal sa résidence secondaire.

Nous sollicitons l'autorisation de le mettre en location pour les motifs suivants (à remplir obligatoirement) :

.....
.....
.....

Pièces à joindre obligatoirement à la requête :

- le justificatif du lieu de résidence actuelle de la personne protégée (en cas de changement récent),
- si la mise en location a pour finalité l'accueil de la personne protégée dans un établissement : un certificat médical d'un médecin, n'exerçant pas dans cet établissement, attestant que le retour de la personne protégée à son domicile est impossible (modèle ci-joint).
 - le nom du médecin :
 - la date du certificat :
- l'accord de la personne protégée pour la réalisation de l'opération (si celle-ci n'est pas signataire de la présente requête).

Fait à :

le :

Signature du curateur

Signature de la personne protégée

**CERTIFICAT MÉDICAL
EN VUE D'UN ACTE DE DISPOSITION
PORTANT SUR LE LOGEMENT OU SUR LES MEUBLES
D'UNE PERSONNE SOUS MESURE DE PROTECTION
(art. 426 du Code civil)**

Je soussigné(e), Docteur

- Inscrit sur la liste du procureur de la République de
- Non inscrit sur la liste du procureur de la République

atteste avoir examiné le/...../.....

Madame / Monsieur (Nom, Prénom) :

Né(e) le/...../..... à :

Demeurant :

Depuis le :

Faisant l'objet d'une mesure de : tutelle – curatelle renforcée – curatelle simple – sauvegarde de justice

Personne chargée de l'exercice de la mesure de protection (Nom, Prénom) :

Certifie que l'état de santé de Monsieur / Madame.....

est incompatible avec : le maintien à son domicile / le retour à son domicile

et qu'il n'existe pas de contre-indication médicale à ce qu'il soit disposé de son logement et / ou de ses meubles.

ÉVENTUELLES OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES

.....
.....
.....
.....
.....

Fait le :

Nom / cachet et signature

NB : Le médecin rédigeant le présent certificat médical ne doit pas exercer une fonction ou occuper un emploi dans l'établissement accueillant ou devant accueillir la personne protégée (art. 426 du Code civil).